



DEMI-JOURNÉE DE DROIT DE L'ENVIRONNEMENT

CONSTRUIRE À LA MONTAGNE

Jeudi 4 mars 2021
14 h – 18 h

Finance d'inscription

Webinaire

Prix public: CHF 270

Membre du Club CEDIDAC: CHF 220

Inscriptions en ligne
unil.ch/cedidac

Unil
UNIL | Université de Lausanne

Centre interdisciplinaire de
recherche sur la montagne

Unil
UNIL | Université de Lausanne

CEDIDAC
CEDEAT



PROGRAMME

Organisation : professeur Thierry Largey

14 h

Mots de bienvenue et introduction

14 h 15

La loi sur les résidences secondaires - Questions choisies et jurisprudence récente

Jean-Baptiste Zufferey, professeur à l'Université de Fribourg, et
Benoît Bovay, professeur à l'Université de Lausanne

15 h

L'encadrement des projets d'aménagement et de construction par la procédure des unités touristiques nouvelles (UTN): le droit français et sa loi « montagne » présentent-ils encore un intérêt ?

Jean-François Joye, professeur à l'Université Savoie Mont Blanc, directeur du Centre de recherche en droit Antoine Favre (Centre Favre) et co-directeur du Master 2 Droit de la montagne

15 h 45

Pause

16 h 15

L'aménagement des stations touristiques de montagne en Suisse: réflexions prospectives sur le potentiel de nouvelles mesures foncières et immobilières

Stéphane Nahrath, professeur à l'Université de Lausanne

17 h

La planification fonctionnelle du territoire, de l'esprit de clocher à la coordination par-delà les limites institutionnelles

Thierry Largey, professeur à l'Université de Lausanne

17 h 45

Discussion / débat

18 h

Clôture du colloque

Lors de l'inscription au colloque, des questions en relation avec les thèmes traités peuvent être soumises aux conférenciers. Celles-ci sont à adresser par e-mail à l'adresse cedidac@unil.ch en précisant à qui chaque question s'adresse. Les orateurs auront ainsi la possibilité d'y répondre pendant leur intervention

01010101
01010101

